

ECONOMIE

Le président Tebboune signe la loi de Finances 2025

P3



AGGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Les tentes des réfugiés inondées par les eaux de pluie

P11

CYBERCRIMINALITÉ

Une augmentation de 15 % chaque année en Algérie

P2

Education nationale

Les inscriptions aux Examens de fin d'année session 2024 fixées

P2

BIR MOURAD RAÏS
(ALGER)

Mise en service de deux trémies souterraines

Les deux trémies souterraines adjacentes à la station multimodale de Bir Mourad Raïs, ont été ouvertes, hier, à la circulation, après l'achèvement des travaux lancés en juillet dernier. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Secrétaire général (SG) du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, Ali Boulerbah, et le SG de la wilaya d'Alger, Abderrahmane Rahmani, en présence des représentants des autorités locales. Le projet consiste en l'extension des deux tunnels existants, sur une longueur de plus de 300 mètres, de et vers Bir Mourad Raïs et Blida (RN 1), et allant de Dar el Beida à Blida (RN1), et en la réhabilitation des routes et accès adjacents, ce qui permet de désengorger le trafic routier au niveau de ce point qui connaît un embouteillage important tout au long de l'année. Selon les explications fournies par les représentants de l'Entreprise nationale des grands ouvrages d'art (ENGOA), le projet prévoit également des travaux d'aménagement extérieur, et un passage réservé aux piétons, dont la réalisation touche à sa fin. Dans ce cadre, le SG du ministère a précisé que "ce projet intervient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour le désengorgement du trafic routier dans les grandes villes, dont la capitale Alger", et s'inscrit aussi dans le cadre de la stratégie du secteur des travaux publics visant à éradiquer les points noirs, à travers des solutions adéquates, telles que la réalisation de routes et leur jonction aux axes principaux, se félicitant "du rythme accéléré qu'on connaît les travaux de ce projet, qui a été réceptionné avant les délais fixés".

De son côté, le SG de la wilaya d'Alger, a salué les efforts des responsables de ce projet, dont la réalisation a été effectuée à une cadence accélérée, les travaux des deux trémies ayant été achevés en l'espace de 4 mois, contrairement aux prévisions (12 mois), et ce grâce au recours au système de travail 3x8. Il a, à cet égard, indiqué que d'autres travaux d'aménagement au niveau de ce point seront prochainement lancés, dont le projet d'élargissement de l'axe routier au niveau de la cité des sources, en provenance de Dar el Beida, vers Ben Aknoun et Bir Mourad Raïs, pour plus de fluidité.

R.N

TRAVAUX PUBLICS
Coup d'envoi
du 20e SITP avec la participation de 232 exposants

Le coup d'envoi de la 20e édition du Salon international des travaux publics (SITP), a été donné, hier au Palais des expositions à Alger, avec la participation de 232 entreprises algériennes et étrangères. La cérémonie de coup d'envoi a été présidée par le Secrétaire général du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, Ali Boulerbah, au nom du ministre du secteur, Lakhdar Rekhoukh, en présence de cadres du ministère et des présidents directeurs généraux des groupes publics sous tutelle. Organisée par le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base en partenariat avec Algeria Exhibitions (filiale du groupe Safex), la 20e édition du SITP se distingue par la participation de 22 entreprises étrangères de Chine, de Turquie, d'Italie, de Pologne, d'Allemagne et du Portugal. Cette édition, qui s'étale sur quatre jours (de 10h à 18h), connaît également la participation d'instituts spécialisés dans les travaux publics et en génie civil, de start-ups, de banques et d'institutions financières.

Le Salon vise à renforcer l'outil national de réalisation et d'étude, les capacités d'exportation, le développement des techniques et des outils de contrôle de la qualité, ainsi que la promotion de l'innovation et de la recherche appliquée dans le domaine des travaux publics

R.N

EDUCATION NATIONALE

Les inscriptions au Examens de fin d'année session 2024 fixées

Protéger les produits par la labélisation est essentiel pour les inscrire dans le patrimoine des produits pu-remment algériens surtout que les dattes algériennes, toutes variétés confondues, sont exportées vers plus de 90 pays à travers les continents.

Les inscriptions aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccaulaéat (session 2025) débuteront demain, mardi 26 novembre 2024 à huit heures (08:00) et s'étaleront jusqu'au mercredi 25 décembre 2024, à minuit (00:00).

Les inscriptions aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccaulaéat (session 2025) débuteront mardi à huit heures (08:00) et s'étaleront jusqu'au mercredi 25 décembre 2024, à minuit (00:00)", a indiqué, hier, le ministère de l'Education nationale dans un communiqué. L'opération consiste "à remplir le formulaire d'inscription électronique disponible via le système d'information du ministère et sur les sites web de l'Office national des examens et concours (ONEC) sans soumettre aucun dossier papier. Les inscriptions s'effectueront comme suit : Concernant les candidats scolarisés, la démarche s'effectue au niveau des établissements scolaires "via la plateforme numérique du système d'information du secteur, où il incombe aux "chefs des établissements scolaires de procéder à l'inscription des élèves concernés par ces deux examens". Quant aux candidats libres, la procédure d'inscription s'effectue "en remplissant le formulaire électronique disponible sur les sites web de l'ONEC, <https://bem.onec.dz> pour le BEM et <https://bac.onec.dz> pour le Baccaulaéat", a ajouté la même source.

Le ministère recommande "la création de comptes personnels pour chaque candidat, qui seront utilisés pour le paiement des droits d'inscription, la révision des données, le retrait des convocations et la consultation des résultats, et ce comme suit : concernant les candidats scolarisés, "un compte individuel (nom d'utilisateur, mot de passe) est créé pour chaque élève. Les pa-

CYBERCRIMINALITÉ

Une augmentation de 15 % chaque année en Algérie

Àvec le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) et la généralisation de l'utilisation des réseaux sociaux, la cybercriminalité prend de l'ampleur. «En Algérie, elle augmente de 15 % chaque année», a révélé, hier, lors de son intervention dans l'émission L'invité du jour sur la Chaîne 3 de la Radio algérienne, le lieutenant-colonel Hamri Touati, chef du service de lutte contre la cybercriminalité de la Gendarmerie nationale. «En 2023, 2 400 affaires ont été traitées par notre service, et rien que pour les dix premiers mois de l'année en cours, nous avons enregistré 2 700 affaires», a-t-il précisé. Selon l'intervenant, ces phénomènes, qui «s'aggravent d'année en année», concernent principalement la cyber-escroquerie, le cyber-harcèlement et le piratage des données. «En ce qui concerne la cyber-escroquerie, par exemple, les services de la Gendarmerie nationale ont enregistré 550 affaires durant les dix premiers mois de 2024, alors qu'en 2023, ce type d'affaire ne dépassait pas les 370», a-t-il ajouté.

Ces chiffres alarmants sont, toutefois, loin de refléter la réalité, estime le représentant de la Gendarmerie nationale, puisque, explique-t-il, «ces données ne concernent que les affaires traitées suite aux dépôts de plainte, alors que de nombreuses victimes hésitent à saisir les services de sécurité». M.Touati invite ainsi les victimes de cybercriminalité à se rapprocher des services de sécurité dans les plus brefs délais. «

nétique "Edahabia" d'Algérie Poste, en utilisant le compte du candidat comme mentionné ci-dessus (nom d'utilisateur, mot de passe) en accédant aux sites suivants : pour les candidats scolarisés : via le lien <https://awlyya.education.gov.dz> ou par le biais de l'administration de l'établissement éducatif. Le candidat libre se charge de l'ouverture de son propre compte via les deux sites de l'ONEC selon le cas (nom d'utilisateur, mot de passe).

Le ministère a expliqué que les droits d'inscription "seront réglés uniquement via le service de paiement électronique, en utilisant la carte mo-

Synthèse : Ali.C

<https://epay.education.gov.dz>. Pour les candidats libres : via les deux sites de l'ONEC :

<https://bem.onec.dz> ou <https://bac.onec.dz>, selon le cas, a conclu le communiqué.

TRAVAUX PUBLICS

Cinq mémorandums d'entente entre des entreprises et des organismes publics

Cinq mémorandums d'entente ont été signés, hier à Alger, entre des entreprises, des laboratoires et des organismes publics dans les domaines de la formation, de la construction et des travaux publics. La signature de ces accords s'est déroulée sous la supervision du Secrétaire général du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, Ali Boulerbah, représentant du ministre du secteur, Lakhdar Rekhoukh, et ce, en marge de l'ouverture de la 20e édition du Salon international des travaux publics (SITP),

qui se tient du 24 au 27 novembre au Palais des expositions.

Le premier mémorandum d'entente concerne le domaine de la formation continue entre le Groupe d'infrastructure des travaux routiers et ouvrages d'arts (GITRA), et l'Ecole nationale supérieure de Management (ENSM). Quatre autres mémorandums d'entente ont été également signés dans le domaine du BTP, entre l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics (CTTP), d'une part, et le Laboratoire central des travaux publics (LCTP), la société Afitec,

le Laboratoire national de l'habitat et de la construction (LNHC), et le Laboratoire des travaux publics de l'ouest (LTPO), d'autre part.

Dans une allocution lue en son nom par le SG du ministère, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhoukh, a salué la coopération entre les institutions relevant de son département ministériel et les institutions relevant des secteurs de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, de l'Industrie et de l'Habitat.

R.N



ÉCONOMIE

Le président Tebboune signe la loi de Finances 2025

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, hier, la loi de Finances 2025. La cérémonie de signature a eu lieu au siège de la présidence de la République, en présence de hauts responsables de l'Etat.

LA l'issue de la cérémonie de signature, le président de la République a pris une photo-souvenir avec les membres du nouveau Gouvernement.

Le texte, adopté par les deux chambres du parlement, a été élaboré sur la base d'un prix de référence fiscal du baril de pétrole brut de 60 dollars sur la période 2025-2027, avec un prix de marché du baril à 70 dollars sur la même période. Il prévoit une croissance économique de 4,5% (2025 et 2026) et une croissance hors hydrocarbures de 5% en 2025.

Les exportations de biens atteindraient 50,9 milliards de dollars (mds USD), tandis que les importations de biens devraient se situer à 46,07 mds USD, soit un excédent de la balance commerciale de 4,83 mds USD, et un excédent de la balance des paiements de 1,17 mds USD. L'encours des réserves de change atteindrait 72,95 mds USD, représentant 16 mois d'importations de biens et services.

Le texte de loi table sur des recettes budgétaires en hausse de 3,5%, à 8.523,06 mds de DA, avec une fiscalité pétrolière de 3.453,96 mds de DA, et sur des dépenses budgétaires en hausse de 9,9%, à 16.794,61 mds de DA, soit un déficit budgétaire de 8.271,55 mds de DA. Il prévoit des mesures visant à promouvoir l'investissement et à soutenir l'économie et la production nationales, et d'autres visant à soutenir le pouvoir d'achat et à améliorer les conditions de vie des citoyens.

Le texte de loi de finances pour 2025 consacre, en outre, l'élargissement de l'assiette fiscale et introduit plusieurs incitations et dispositions de simplification au profit de diverses activités économiques, sans inclure de nouveaux impôts.



Outre la présentation du texte de loi, la séance de la matinée sera marquée par la présentation du rapport préliminaire de la Commission des affaires économiques et financières du Conseil, suivie des interventions des membres du Conseil de la nation.

Pour rappel, le président du Conseil de la Nation et le premier avaient procédé, chacun de son côté, à saisir la cour constitutionnelle au

sujet de la non-conformité à la Constitution des amendements relatifs à certains articles de la loi de finances 2025, et ce, suite à l'adoption du texte de loi par les membres de la chambre haute du Parlement, a indiqué un communiqué de cette institution. Il s'agit, des articles articles 23, 29, 33 et 55 jugés non conforme à la lettre de l'article 147 de la Constitution.

R.N

APRÈS LES DÉCISIONS DES MINISTÈRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA SANTÉ

Les étudiants en médecine demandent la publication d'un décret ministériel

Dans un communiqué publié hier, les représentants des étudiants ont salué l'engagement du ministère à prendre en charge les préoccupations des étudiants et à les mettre en œuvre sur le terrain, à travers une correspondance du secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en date du 20 novembre 2024, intitulé "Poursuite de la prise en charge des préoccupations des étudiants en sciences médicales". Les étudiants ont exigé au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique la publication d'un décret ministériel abordant toutes leurs préoccupations et demandes précédemment exprimées.

Toutefois, les étudiants ont exprimé des réserves sur certaines questions, notamment la limitation du nombre d'admissions dans les spécialités médicales. Ce pourquoi, ils insistent sur la nécessité de publier un décret ministériel fixant le nombre d'étudiants admis pour les années à venir. Ce nombre, ont-ils précisé, devrait être déterminé uniquement en fonction de la capacité de la faculté mère, sans prendre en compte les annexes, puisque les étudiants intègrent la faculté mère à partir de la quatrième année.

Concernant les bourses universitaires, les étudiants ont demandé la publication d'un décret ministériel pour augmenter la valeur de la bourse universitaire, en précisant son montant exact.

Ils ont également demandé l'application du même principe pour le système LMD, notamment en ce qui concerne la bourse des étudiants en sixième et septième année de médecine, qu'ils

souhaitent équivalente à celle des étudiants en doctorat, ou la création d'une bourse spécifique pour les étudiants en médecine, distincte du système LMD, dans toutes les étapes du cursus, afin de répondre aux besoins spécifiques des étudiants en médecine. Ils ont insisté pour que ce système soit mis en place à partir du 1er janvier 2025, avec effet rétroactif à compter du 1er octobre 2024.

Le collectif a également demandé la publication d'un décret ministériel pour augmenter la bourse de stage pour les internes, financée par le ministère de la Santé, et pour activer les indemnités de garde et de contagion. Ils ont souligné la nécessité de fixer une indemnité de stage pour les internes à un montant fixe de 10 000 DZD par mois.

Pour les médecins en stage clinique, ils ont demandé que les indemnités soient basées sur le nombre de jours de stage, avec une indemnité mensuelle de 6 000 DZD pour un stage de 12 jours par mois.

En outre, les étudiants ont demandé la publication d'un décret ministériel pour rétablir la certification au niveau du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Ils ont également réclamé une accélération des démarches et des mécanismes pour recenser le nombre de chômeurs et trouver des solutions réelles et durables au problème du chômage des médecins, afin d'absorber le grand nombre de diplômés sans emploi dans le secteur. Les étudiants ont également demandé une révision du cahier des charges des stages pour les internes et l'annulation de la note de fin d'études,

accompagnée d'une circulaire ministérielle. Ils ont souligné qu'il existe de nombreux points nécessitant une reformulation pour mieux correspondre à la réalité du terrain.

Concernant les annexes, les représentants des étudiants ont insisté pour que toute annexe soit transformée en une faculté universitaire uniquement après avoir rempli toutes les conditions nécessaires, notamment la présence d'un hôpital universitaire qualifié pour accueillir les étudiants et permettre la formation pratique, ainsi que la mise en place d'une infrastructure complète et d'équipements adéquats.

En ce qui concerne l'examen de spécialité, les étudiants ont demandé la poursuite de l'augmentation du nombre de postes de spécialité chaque année, en fonction de la capacité d'accueil réelle de chaque service hospitalier. Ils ont également demandé que le nombre de postes ouverts soit au moins égal au tiers du nombre total de candidats dans chaque faculté, et que les annonces soient publiées au moins trois mois avant la date du concours.

Enfin, ils ont demandé à ce que la construction des hôpitaux universitaires dans les facultés de médecine du sud du pays, notamment dans les wilayas de Béchar, Ouargla et Laghouat, soit accélérée.

Les étudiants en médecine ont expliqué que leur grève visait toujours à contribuer à la réforme du système de santé et à son amélioration, en saluant les efforts du ministère pour trouver des solutions réelles à une partie de leurs revendications.

Amel Béci

ALGÉRIE-IRAN

Une délégation du conseil iranien de la choura à Alger

Une délégation de la Commission de la sécurité nationale et de la politique étrangère du Conseil de la Choura islamique iranien, conduite par le président de la Commission, Ibrahim Azizi, est arrivée en Algérie pour une visite de trois jours, indique dimanche un communiqué de l'Assemblée nationale populaire (ANP). La délégation a été accueillie à son arrivée dans la nuit de samedi à dimanche à l'Aéroport international Houari-Boumediene, par le président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger, le député Mohamed Khouane, et le président du groupe d'amitié parlementaire "Algérie-Iran", le député Moussa Kharfi, ajoute le communiqué.

APS

DÉFENSE

Le général d'armée Saïd Chengriha en visite au Koweït

Le général d'armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, entame aujourd'hui, dimanche, une visite officielle au Koweït.

Cette visite intervient, selon un communiqué du ministère de la Défense, à l'invitation du général Bandar Salem Al-Mazayen, chef d'état-major de l'Armée koweïtienne.

La visite s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'Armée nationale populaire algérienne et l'Armée koweïtienne. Le général Chengriha tiendra des discussions avec son homologue koweïtien sur des questions d'intérêt commun, ajoute le communiqué.

Le général de corps d'armée Chengriha a été nommé ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire dans le cadre du nouveau gouvernement, dont la composition a été annoncée par la présidence de la République lundi dernier.

R.N

BOURSE

Lancement du Portail électronique et du Guichet unique du marché financier

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a lancé, samedi à Alger, le Portail électronique et le guichet unique du marché financier national, en vue d'améliorer l'environnement du marché financier national. Ce lancement a été fait lors de la 2e Conférence annuelle du marché financier algérien, tenue au Centre international des conférences Abdellatif-Rahal (CIC, Alger), sous le patronage du ministre des Finances, Laaziz Faïd. Ayant pour thème : "Nouveaux horizons pour le financement de l'économie nationale à travers le marché financier", la Conférence a vu la présence de responsables et d'experts internationaux des marchés financiers.

Intervenant à cette occasion, le président de la Cosob Youcef Bouznada, a précisé qu'à travers ce Portail électronique, il sera possible aux «personnes souhaitant exercer les métiers de marché, ainsi qu'aux entreprises voulant être cotées en Bourse, de déposer leurs candidatures par voie numérique, ce qui contribuera à faciliter les démarches et à améliorer le niveau de services rendus par la Cosob». Cet outil digital qui s'inscrit dans le cadre de la démarche de l'Etat portant sur la transition numérique, «permettra également aux investisseurs d'accéder à toutes les données et informations liées à l'activité des marchés financiers grâce à une coopération future avec la société de gestion de la Bourse des valeurs SGBV», a-t-il expliqué. Cette rencontre a vu aussi la mise en place officielle du Guichet unique du marché financier regroupant tous les acteurs clés du marché sous une seule et même entité. Il s'agit toutre la Cosob et la SGBV, d'Algérie clearing, le Crédit populaire d'Algérie (CPA), Tell market, et Invest market, ainsi que la société Grant Thornton en tant qu'évaluateur des compagnies souhaitant être cotées en Bourse, et qui ont signé une convention en sens.

R.E

MATIÈRES PREMIÈRES

L'or et le café montent, l'aluminium ternit

Le prix de l'or est remonté cette semaine. Le cours du métal jaune a repris près de 6% en sept jours, après avoir perdu quasiment 9% depuis octobre. À cette période, les investisseurs avaient revu leurs paris, en projetant un ralentissement des baisses de taux américains, en raison d'un possible regain de l'inflation sous la présidence de Donald Trump. Ils avaient en conséquence préféré se tourner vers le dollar et les rendements obligataires américains, actifs concurrents de l'or.

Vendredi, vers 18H35 GMT (19H35 à Paris), l'once d'or s'échangeait à 2.710,50 dollars, contre 2.563,25 dollars sept jours plus tôt à la clôture.

Les cours du café se sont enflammés cette semaine, jusqu'à toucher un record depuis plus de 14 ans à New York, à plus de 300 cents la livre, en raison d'une offre affaiblie, en particulier depuis le Brésil. A New York, le prix de la livre d'arabica a enregistré un nouveau plus haut depuis mai 2011, à 303,90 cents vendredi. L'offre demeure réduite en provenance du Brésil et du Vietnam "en raison des mauvaises récoltes dues aux conditions météorologiques", constate Jack Scoville, de Price Futures Group. Par ailleurs, au Brésil, premier producteur mondial de café, et d'arabica en particulier, "les producteurs ont déjà vendu beaucoup de café et retiennent leurs ventes, même si la demande est importante", souligne l'analyste.

Vendredi, sur l'ICE Futures US de New York, la livre d'arabica pour livraison en décembre valait 302,10 cents, contre 283,30 cents sept jours auparavant. Sur le Liffe de Londres, la tonne de robusta pour livraison en novembre s'échangeait à 4.985 dollars contre 4.773 dollars une semaine plus tôt à la clôture.

Le prix de l'aluminium a baissé sur la semaine. Le cuivre est aussi concerné par ces rebais sur les taxes à l'exportation, ainsi que d'autres produits. Sur le LME, une tonne de métal d'aluminium coûte 2.624 dollars vendredi, contre 2.649,50 dollars sept jours plus tôt en fin d'échanges.

R.E

UNIVERSITÉ DE LA FORMATION CONTINUE (UFC)

L'entrepreneuriat en milieu universitaire en débat

L'Algérie compte 118 incubateurs d'entreprises, 107 centres de développement de l'entrepreneuriat, 63 laboratoires de fabrication, 55 maisons de l'intelligence artificielle et 91 centres de soutien technologique et d'innovation au niveau des établissements d'enseignement supérieur à travers l'ensemble du territoire national.



L'Université de la formation continue (UFC) "Didouche Mourad" a organisé une journée d'étude sur l'entrepreneuriat en milieu universitaire à l'occasion de la célébration de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat (SME), du 18 au 24 novembre. A l'occasion de cette rencontre, organisée samedi à Alger sous le thème "L'entrepreneuriat pour tous", le président de la Commission nationale de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Ahmed Mir, a souligné que le secteur œuvre à "encourager l'entrepreneuriat et l'innovation en milieu universitaire", une démarche concrétisée par "de nombreuses mesures, législations et instructions". Il a précisé que l'objectif de la célébration de la SME était d'"ancrer cette culture chez les étudiants, les jeunes, les professeurs et les chercheurs, mais aussi de créer une génération d'entrepreneurs", avant d'ajouter que ces efforts visent à donner naissance à "une génération de start-ups, de micro-entreprises et d'entreprises à même de contribuer au développement économique en dehors du secteur des hydrocarbures", soulignant que l'université algérienne est "un réservoir de matière grise pour ces entreprises". Il a également fait état de l'existence de "118 incubateurs d'entreprises, 107 centres de développement de l'entrepreneuriat, 63 laboratoires de fabrication, 55 maisons de l'intelligence artificielle et 91 centres de soutien technologique et d'innovation au niveau des établissements d'enseignement supérieur à travers l'ensemble du territoire national".

Pour sa part, le recteur de l'Université de la formation continue (UFC), Yahia Djaffri, a affirmé que cette activité permet de "développer l'esprit entrepreneurial chez les étudiants", relevant que l'UFC "est en mesure de mettre son empreinte dans ce domaine d'autant que le ministère l'accompagne dans cette démarche vers l'ouverture sur l'environnement économique et social". La Directrice du Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) à l'UFC, Daouia Bengamia, a indiqué que cette rencontre vise à "expliquer le concept d'entrepreneuriat, à présenter une méthodologie de travail pour la création d'un projet entrepreneurial réussi ou bien un mémoire de fin d'étude sur un Start-Up, et à informer les étudiants sur les différents organismes acteurs dans le domaine, à l'instar des incubateurs d'entreprises et de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA).

La rencontre a vu la présentation de plusieurs communications sur la réalité de l'entrepreneuriat en milieu universitaire, l'importance des centres de développement de l'entrepreneuriat dans les établissements universitaires, les types de propriétés intellectuelles et les mécanismes de demande de protection sur la plateforme de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

Synthèse : S.A.K

NOUVELLE UNITÉ DE PRODUCTION DE PIPES DE BETHIOUA (ORAN)

La mise en service avant la fin de 2024

L'accompagnement financier La nouvelle unité de production de pipes de Bethioua (wilaya d'Oran), affiliée à l'entreprise Alfa-pipe, sera mise en service avant la fin de l'année en cours, a annoncé le président directeur-général, Arezki Tighilt, en marge des journées "Portes Ouvertes" organisées depuis jeudi par Alfa-pipe au sein de son unité de Ghardaïa. Il a affirmé que l'unité de production de pipe de Bethioua, qui a connu une opération de réhabilitation et de rénovation d'envergure, est enfin prête pour redémarrer la chaîne de production. Et d'ajouter que cette unité vient renforcer l'outil de production d'Alfa-pipe pour accompagner les différents projets stratégiques qui seront lancés par les pouvoirs publics à partir de 2025, notamment dans le transport des hydrocarbures ainsi que les transferts d'eau dans le sud du pays et l'eau de dessalement pour les différentes localités au nord du pays. Selon M. Tighilt, cette nouvelle unité sera un atout majeur pour accompagner l'essor de la région de l'ouest du pays et répondre aux besoins croissants des différents secteurs en matière d'eau. L'entrée en production de l'Unité de Bethioua renforcera le positionnement d'Alfa-pipe en tant que leader national dans l'industrie du pipe et permettra également de redéployer son personnel technique qualifié et de créer de nouveaux postes de travail, a-t-il souligné. L'unité en question fait partie des biens saisisis dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption et a été rattachée au groupe public industriel de sidérurgie "Imetal", a-t-on fait savoir.

S'agissant des "Portes ouvertes", le premier responsable d'Alfa-pipe a indiqué que l'entreprise qu'il représente fabrique des pipes destinées au transport des eaux, du gaz et du pétrole, et ce au niveau des unités d'Annaba, Ghardaïa et prochainement Bethioua, et s'attèle à promouvoir ses offres d'une production "Made in Algeria", certifiée et conforme aux normes internationales. Alfa-pipe possède deux laboratoires (essais mécaniques et analyses physicochimiques) pour les matériaux utilisés dans l'industrie, les hydrocarbures et l'hydrogène, de grande fiabilité, a-t-il ajouté. "Nos deux laboratoires sont au service de l'Université et des entreprises de la région de Ghardaïa, devenue un pôle industriel important", a soutenu M. Tighilt, affirmant être "fiers de contribuer au développement d'une industrie algérienne forte et durable avec nos trois unités appelées à répondre aux besoins croissants des différents secteurs".

R.E



RESSOURCES EN EAU

Lancement de nouveaux projets à Ouargla



De nouveaux projets ont été lancés dans le secteur des ressources en eau dans la wilaya d'Ouargla, susceptibles de renforcer les capacités d'approvisionnement en eau potable (AEP), a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

Parmi ces opérations dont le coup d'envoi a été donné récemment par les autorités de la wilaya, figurent un projet de réalisation d'un réservoir d'eau souterraine d'une capacité de 2.000 M3 dans le nouveau pôle urbain "El-Bakrat", commune de Ain-Beida, doté d'une station de pompage ,a-t-on indiqué. Il s'agit également du lancement

des travaux de réalisation d'un château d'eau, d'une capacité de stockage de 1.000 M3 , au niveau du quartier Saïd Outba -Est, dans la commune d'Ouargla, en sus d'un projet similaire dans le vieux Ksar de la même collectivité , a-t-on détaillé.

D'autres chantiers ont été aussi lancés dans le secteur, dont notamment un projet d'une station de refroidissement d'eau potable au niveau de la cité Ennasr, banlieue ouest de la commune du chef-lieu de la wilaya.

Ce projet est destiné pour le refroidissement d'eau destinée à la consommation, ainsi que la protection des instal-

lations de stockage dans la région. Pour rappel, la wilaya d'Ouargla dispose d'un réseau d'alimentation en eau potable global long de 1.421 km, dont 1.347 km de réseau de distribution, et 74 km de réseau d'adduction d'eau.

Le taux de raccordement au réseau d'AEP est de 98 % au niveau de cette wilaya, qui compte également plus de 80 installations de stockage d'eau d'une capacité totale dépassant les 76.000 M3 , selon les données du secteur des ressources en eau. La wilaya dispose aussi d'un réseau d'assainissement long de 1.055 km, a-t-on fait savoir.

MECHRIA (NAÂMA)**L'hôpital "reconverti"
en établissement hospitalier
public spécialisé**

L'Etablissement public hospitalier (EPH) "Frères Rahmani" de Mechria (Naâma) vient d'être transformé en Etablissement hospitalier public spécialisé en gynécologie-obstétrique, pédiatrie et chirurgie pédiatrique, a-t-on appris samedi d'un communiqué des services de la wilaya.

La reconversion de cette infrastructure de santé intervient en application du décret exécutif 24-364 du 7 novembre 2024, sur décision du ministre de la Santé prise lors de sa visite à cet hôpital le 22 février dernier et qui a été suivie par la mise en œuvre des mesures nécessaires pour réorganiser les services spécialisés de cette structure, par sa dotation de moyens permettant sa conversion en établissement hospitalier spécialisé en gynécologie-obstétrique et pédiatrie, a indiqué la même source.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la qualité des prestations pour répondre aux besoins des habitants de la wilaya, de la facilitation de l'accès des patients aux soins spécialisés, tout en réduisant les transferts inter établissements publics de santé, selon la communiqué.

A rappeler que l'Etablissement public hospitalier "Frères Rahmani" de Mechria, d'une capacité d'accueil de 120 lits, a fait l'objet, récemment, de plusieurs travaux portant sur la réhabilitation de ses différents services et le renforcement de son équipement médical et chirurgical, selon la même source.

AÏN TÉDELÈS (MOSTAGANEM)**Remise des clés de 280
logements publics locatifs**

La remise des clés de 280 logements publics locatifs (LPL) a débuté dans la commune d'Aïn Tédeles (Mostaganem), a indiqué, samedi, un communiqué des services de la wilaya.

Selon la même source, l'opération, qui se déroule en deux phases, a démarré à la fin de cette semaine avec la remise des clés de la première tranche comprenant 125 logements. La seconde phase, portant sur 155 unités, sera achevée la semaine prochaine.

Les autorités locales et les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya de Mostaganem ont mobilisé tous les moyens humains et matériels pour assurer le relogement des bénéficiaires dans de bonnes conditions, a fait savoir le communiqué. Auparavant, les mêmes services avaient procédé au tirage au sort pour la désignation des blocs et des étages des logements aux bénéficiaires de ce programme, réalisée dans le pôle urbain de la commune d'Aïn Tédeles, qui comprend un total de 450 logements publics locatifs, a-t-on rappelé.

Par ailleurs, la wilaya de Mostaganem avait entamé, au début du mois de novembre, la distribution de 515 logements toutes formules confondues, ainsi que 1.431 décisions d'octroi d'aides à l'habitat rural. Cette opération comprend 215 logements location-vente (AADL), 160 logements promotionnels aidés (LPA) et 138 logements publics locatifs (LPL), a-t-on précisé.

DAÏRA DE OULHAÇA (AÏN TEMOUCHENT)**Renforcement de L'approvisionnement
en eau potable à partir de la SDEM
de Honaïne**

Le wali d'Aïn Temouchent, Mabrouk Ouled Abdennabi a insisté, samedi, sur le renforcement de l'approvisionnement en eau potable de la daïra de Oulhaça à partir de la Station de dessalement de l'eau de mer SDEM de Honaïne (Tlemcen).



Lors de sa visite d'inspection dans cette daïra, le wali a déclaré qu'il est "impératif de lancer une étude visant à alimenter les habitants des communes de Oulhaça et Sidi Ouriache en eau potable à partir de la station de dessalement de Honaïne, afin de répondre aux besoins des populations de ces deux collectivités locales".

En inspectant le projet de réalisation d'une station de reprise à Bir Sidi Aïssa dans la commune de Oulhaça, le wali a souligné que la proximité géogra-

phique de la daïra avec la station de dessalement constitue un facteur favorable à cette solution à moyen terme, pour répondre de manière durable aux besoins en eau potable des deux communes. M. Ouled Abdennabi a également exhorté les responsables du secteur des ressources en eau de la wilaya à "élaborer une stratégie claire pour l'approvisionnement en eau potable, en insistant sur une gestion rationnelle de cette ressource et l'augmentation des capacités de stockage grâce à la réa-

lisation de nouvelles infrastructures à travers les différentes communes". Il a, par ailleurs, mis l'accent sur une gestion rationnelle du volume de 100.000 mètres cubes d'eau fourni quotidiennement par la station de dessalement de la plage "El-Hilal", qui alimente l'ensemble des communes de la wilaya en eau potable. Selon Boualem Hadjidj, directeur des Ressources en eau de la wilaya, trois variantes techniques sont actuellement à l'étude pour améliorer l'eau potable de la station de dessalement de

Honaïne jusqu'à la daïra de Oulhaça sur un tracé maximal de 20 kilomètres. Parallèlement à cette démarche, le secteur des ressources en eau s'emploie à valoriser les ressources souterraines par le biais d'un projet sectoriel visant à aménager et à équiper quatre forages artésiens ainsi qu'une source d'eau dans la même daïra, offrant au total un débit estimé entre 5 et 10 litres par seconde, selon Bouamama Derbal, directeur de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) d'Aïn Temouchent.

GUELMA**30 tonnes de tilapia produites dans les bassins d'irrigation agricole**

Pas moins de 30 tonnes de tilapia, élevé dans les bassins d'irrigation d'exploitations agricoles, ont été produites depuis le début de l'année 2024 dans la wilaya de Guelma, a indiqué, samedi, le directeur de la pêche et de l'aquaculture, Faouzi Habita. Cette quantité de tilapia a été produite dans cinq bassins agricoles dont les exploitants ont intégré le programme d'aquaculture initié dans cette wilaya, a précisé le même responsable dans une déclaration à l'APS, ajoutant que le poisson produit a été commercialisé au niveau des marchés des wilayas de Guelma et d'Annaba. M. Habita qui a souligné que cette production a été favorisée par les opérations d'ensembe-

cement effectuées au moyen de 80.000 alevins, a rappelé, à titre comparatif, que la production de l'année précédente n'avait pas dépassé les 10 tonnes.

Précisant que la quantité de poisson produite dans les bassins aquacoles a été commercialisée à la suite de l'obtention, après contrôle de la conformité du produit aux normes requises, notamment l'atteinte d'un poids de 250 grammes par poisson, d'autorisations leur permettant d'écouler leur produit, le directeur de la pêche et de l'aquaculture a fait savoir que certains poissons produits cette année ont atteint un poids allant jusqu'à 700 grammes. Selon M. Habita, le

programme d'intégration de l'aquaculture dans les bassins d'irrigation agricole, qui vise à fournir des produits halieutiques frais, à créer des emplois pour les jeunes et à diversifier les sources de revenus, a connu récemment une participation importante des agriculteurs grâce aux mesures incitatives mises en place par les pouvoirs publics, notamment l'octroi d'un soutien financier représentant 50 dinars par kilogramme de tilapia produit. Le même responsable a également indiqué qu'il était prévu, en 2025, l'exploitation de 5 nouveaux bassins dans différentes exploitations agricoles, ce qui permettra d'atteindre une production totale de plus de 60 tonnes de tilapia.



FOOT/CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

Manchester City sombre 4-0 à domicile contre Tottenham

Manchester City a sombré 4-0 contre Tottenham samedi à domicile, une troisième défaite en trois matches de Premier League qui profite à Liverpool, le leader.

Le premier revers des "Citizens" (2es, 23 points) depuis novembre 2022 en championnat à l'Etihad fait le honneur des "Reds" (28 pts), confortés dans leur fauteuil de leader.

R.S

FOOT/ CHAMPIONNAT DE FRANCE

L'Olympique de Marseille s'impose à Lens (3-1)

L'Olympique de Marseille s'est imposé à Lens (3-1) samedi lors de la 12e journée de Ligue 1 et conserve sa troisième place, à neuf points du PSG et à trois longueurs de Monaco.

Après une première période difficile où ils ont profité du manque cruel de réalisme lensois pour regagner les vestiaires à 0-0, les Marseillais ont puni les Sang et Or grâce à Rongier (49e) et Luis Henrique (57e) avant qu'Højbjerg (89e) n'assure la victoire à l'OM, après une réduction de l'écart par Fulgini (80e).

R.S

FOOT/ CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE (11^e JOURNÉE)**Leipzig tombe à l'extérieur contre Hoffenheim (4-3)**

Après avoir mené à trois reprises, le RB Leipzig a fini par s'incliner à l'extérieur sur la pelouse de Hoffenheim 4 à 3, un nouveau revers qui permet au Bayern de s'enlever en tête du championnat d'Allemagne. Battus à Dortmund (2-1) et contraints au match nul contre le Borussia Monchengladbach (0-0) avant la fenêtre internationale, les hommes de Marco Rose n'ont pris qu'un seul point sur neuf possibles lors des trois dernières rencontres.

Au soir de la 11e journée, ils comptent désormais 8 points de retard sur le Bayern (21 contre 29), solide leader de Bundesliga et impeccable durant la même période (trois succès).

Avec cette deuxième défaite de la saison en Bundesliga, Leipzig ouvre la porte à l'Eintracht Francfort (20 points), qui peut prendre la deuxième place, en cas de victoire à domicile contre le Werder Brême. Derrière Leipzig, la concurrence a profité pour se rapprocher du club de l'est de l'Allemagne au ralenti.

Leverkusen revient à un point (20) après sa victoire contre Heidenheim (5-2 après avoir été mené 2-0 après une vingtaine de minutes) alors que le Borussia Dortmund, facile vainqueur de Fribourg (4-0), recolle à deux points de Leipzig (19).

R.S

WRC/JAPON

Le Belge Thierry Neuville sacré champion du monde

Le Belge Thierry Neuville (Hyundai) a décroché son premier titre de champion du monde WRC après l'abandon de son équipier estonien Ott Tanak (Hyundai) dimanche lors du rallye du Japon, dernière manche de la saison. Cinq fois vice-champion du monde, le pilote de 36 ans remporte ainsi sa première couronne planétaire à l'issue d'une saison aboutie où sa régularité a payé.

R.S

FOOT/ ESPAGNE

Le FC Barcelone accroché par le Celta Vigo

Le FC Barcelone a craqué dans les dernières minutes et concédé un nul frustrant (2-2) samedi sur la pelouse du Celta Vigo lors de la 14e journée de Liga. Battu par la Real Sociedad avant la trêve internationale, le Barça, leader et auteur jusqu'ici d'un parcours quasi parfait en championnat, a perdu le fil alors qu'il avait le match en main en encaissant deux buts en deux minutes (84e, 86e) après l'expulsion du jeune Marc Casado (82e), et enchaîné une deuxième contre-performance à trois jours de la réception de Brest en Ligue des champions.

Sans son prodige Lamine Yamal, touché à la cheville droite, le club catalan s'en était remis à ses deux hommes forts du début de

saison, le Brésilien Raphinha (15e, 1-0) et le buteur polonais Robert Lewandowski (61e, 2-0), qui a conforté sa place de meilleur buteur du championnat avec une 15e réalisation, en vain. Toujours en tête, le FC Barcelone (34 points) offre l'opportunité à son grand rival, le Real Madrid, (3e, 27 points) de revenir à quatre longueurs en cas de victoire chez son voisin de Leganés dimanche (18h30), avec un autre match en retard à disputer.

Gérone corrige l'Espanyol Barcelone (4-1)
Gérone a corrigé son voisin de l'Espanyol Barcelone samedi dans le derby catalan (4-1) de la 14e journée Liga et s'est rapproché

des places européennes. Portés par un très bon Bryan Gil, l'ailier espagnol prêté par Tottenham, buteur et double passeur décisif, les hommes de Michel se sont logiquement imposés à Montilivi pour grimper provisoirement à la cinquième place, à égalité avec Majorque (6e, 21 points), la belle surprise du début de saison.

L'Atlético Madrid renverse Alavés (2-1) et double le Real

Mené 1-0 dès la septième minute sur sa pelouse du Metropolitano, l'Atlético Madrid a renversé Alavés (2-1) en fin de match sans délai lors de la quatorzième journée de Liga et double provisoirement son rival le Real

Madrid au classement.

Les Colchoneros, désormais deuxièmes avec 29 points, reviennent à quatre longueurs du FC Barcelone (1er, 33 points), qui affronte en soirée le Celta Vigo, et prennent deux points d'avance sur le Real (3e, 27 points avec deux matches en retard).

Piégés en début de partie sur un penalty de Guridi (7e, 1-0), les hommes de Diego Simeone, dont c'était le 700e match sur le banc rojiblanco, ont fait basculer la rencontre en l'espace de dix minutes grâce à un autre penalty d'Antoine Griezmann (75e, 1-1) obtenu par le Norvégien Alexander Sorloth, auteur ensuite du but vainqueur, en force du pied droit (86e, 2-1).

R.S

FOOT/ CHAMPIONNAT D'ITALIE

L'Atalanta enchaîne une septième victoire et passe en tête

L'Atalanta Bergame est passée provisoirement en tête du Championnat d'Italie grâce à sa septième victoire consécutive, sur le terrain de Parme (3-1) samedi lors de la 13e journée.



LAtalanta n'a pas perdu de temps et a pris l'avantage dès la 4^e minute grâce à son international italien Mateo Retegui qui a consolidé sa première place au classement des buteurs avec sa 12^e réalisation de la saison.

Le Brésilien Ederson a doublé la mise à la 39^e minute, avant que Matteo Cancellieri ne relance le promu au retour des vestiaires (49e). Mais Ademola Lookman a assuré la victoire des siens à la 75^e minute en reprenant un centre de Juan Cuadrado.

Avec ses 28 points et une meilleure différence de buts, l'Atalanta a délogé de la première place l'Inter Milan, passé en tête à la faveur de son succès plus tôt dans la journée à Vérone (5-0).

L'équipe de Gian Piero Gasperini dé-

vance de deux points Naples, leader avant cette 13^e journée, qui reçoit l'AS Rome dimanche. L'Atalanta, lauréate de la dernière Ligue Europa, n'a plus perdu depuis le 24 septembre (défaite à domicile contre le promu Côme 3-2). Depuis, la "Dea" a collectionné neuf victoires pour deux nuls toutes compétitions confondues, avec un bilan de 28 buts marqués pour quatre encaissés.

L'AC Milan et la Juventus se neutralisent (0-0)

L'AC Milan et la Juventus Turin sont restés dos à dos 0 à 0 lors de l'affiche, décevante, de la 13^e journée du Championnat d'Italie, samedi à San Siro.

Dans un match très fermé, aucun des deux équipes n'est parvenue à faire la différence, ni même à se créer une seule

occasion nette de but. Même l'entrée en jeu à la 70^e minute de Christian Pulisic, sur le banc au coup d'envoi, n'a pas réussi à réveiller les Rossoneri. La Juve était privée, de son côté, de son buteur Dusan Vlahovic, victime d'une contracture musculaire en sélection. Ce nul ne fait pas l'affaire du Milan, sifflé par ses tifosi au coup de sifflet final: le club lombard reste bloqué à la 7^e place (19 pts), avec un match en moins, à neuf points de l'Inter Milan, passé en tête à la faveur de sa démonstration à Vérone (5-0) plus tôt dans la journée. La Juve n'a toujours pas perdu cette saison en championnat, mais a désormais plus de nuls (7) que de victoires (6). L'équipe de Thiago Motta reste 6e à trois points de la tête.

R.S

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS (10E JOURNÉE)

L'ES Sétif se rapproche du peloton de tête

L'ES Sétif a réalisé une des meilleures opérations de la 10e journée de Ligue 1 Mobilis, en se hissant à la cinquième place, après sa courte mais précieuse victoire chez l'Olympique Akbou (0-1), au moment où l'ASO Chlef et l'ES Mostaganem ont été tenus en échec à domicile, respectivement par le NC Magra (2-2) et la JS Saoura (1-1).

Il s'agit de la toute première victoire en déplacement de la saison pour l'Aigle noir, qui aurait pu l'emporter par un score plus lourd, n'étant ces deux penalties ratés au milieu de la deuxième mi-temps, respectivement par Abderrahmane Bacha et Abdelaziz Moulay.

L'Olympique Akbou, dont c'est la seconde défaite sur sa pelouse cette saison, a terminé le match à dix, après l'expulsion du défenseur Abdeldjalil Bahoussi, ayant écopé d'un carton rouge dans les arrêts de jeu de la rencontre (90e+3). Un précieux succès pour l'Entente, qui se hisse à la cinquième place du classement général en compagnie de son adversaire du jour Akbou, avec 14 points. Dans l'autre match au programme ce samedi, la JS Saoura est allée ramener le point du match nul de son déplacement à Mostaganem contre l'ESM (1-1).

Les Bécharois sous la conduite de leur nouvel entraîneur le Tunisien Mourad Okbi avaient trouvé le chemin des filets dès la 19e minute grâce à Ismaïl Saâdi, avant que Fouad Ghaneim ne remette les pendules à l'heure à la 84e (1-1). Un score de parité qui n'arrange aucune des deux équipes qui se partagent la 10e place avec 11 points mais avec un match en plus à disputer pour la JSS contre le CR Belouizdad.

Pour sa part, l'ASO Chlef peut se targuer d'être revenue de loin pour arracher le point du match nul contre le NC Magra (2-2), car les visiteurs avaient mené au score à deux reprises (1-0, puis 2-1) avant de concéder l'égalisation sur le fil. Les deux buts des visiteurs ont été signés par Lakhal (2e) et Bouzekri (54e),



alors que côté Chélifien, c'est l'attaquant Togolais Evra Agbagno qui s'était offert un doublé (17e s.p. et 90e+2). Un semi-échec à domicile pour l'ASO, certes, mais sans grandes conséquences, puisque le club reste accroché à sa neuvième place, avec 12 points, alors que le NCM glisse à la 12e place, ex aequo avec le CR Belouizdad, avec 10 points pour chaque club. Le bal de cette 10e journée s'était ouvert mercredi dernier, avec le derby MC Alger - CR Belouizdad, ayant tourné à l'avantage des visiteurs (1-3), au grand bonheur du CS Constantine, qui en avait profité, dès le lendemain, pour s'emparer du leadership de la Ligue 1 Mobilis, en battant l'USM Alger (1-0).

En effet, à l'issue de la précédente journée, ce sont l'USMA et le MCA qui se partageaient la première place du classement général, avec 16 points pour chaque club. Mais leur première défaite de la saison a ouvert la voie aux Sanafir pour passer devant, avec 18 points. Les péripéties de cette 10e journée s'étaient poursuivies vendredi, avec le déroulement du match MC Oran - USM Khencela, soldé finalement par un nul vierge, qui n'arrange aucun des deux équipes. Cette 10e journée s'achèvera avec le déroulement des matchs JS Kabylie - MC El Bayadh et Paradou AC - US Biskra, dont la date n'a pas encore été fixée par la LFP.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (11E JOURNÉE)

Le MB Rouissat accroché à Batna, le RC Kouba à la deuxième place

Le MB Rouissat, leader du groupe Centre-Est, s'est contenté du match nul (0-0) lors de son déplacement chez le CA Batna pour le compte de la 11e journée de la Ligue 2 de football amateur, disputée samedi, alors que le RC Kouba, large vainqueur devant la JS El Biar (3-0), se hisse à la 2e place du groupe Centre-Ouest en compagnie de la JSM Tiaret.

Malgré ce match nul, le MB Rouissat (26 pts) conserve le fauteuil de leader du groupe Centre-Est, mais se retrouve désormais sous la menace de l'USM El Harrach (2e, 22 pts).

Toujours invaincu depuis le début de la saison avec un bilan de six victoires et quatre matchs nuls, les Harrachis auront l'occasion de réduire l'écart sur le leader face à une équipe difficile à manier à domicile. Sur la troisième marche du podium avec 21 points, l'USM Annaba a obtenu une victoire renversante devant l'Olympique Magrane (3-2) et reste au contact de Rouissat et El Harrach dans la course à l'accession. Embusqué derrière le trio de tête, l'IB Khemis El Khechna (4e, 18 pts) a été accroché à domicile (0-0) par la JS Bordj Menaiel (15e, 7 pts), alors que la JSD Jijel (8e, 13 pts) a atomisé le MO Constantine (4-1), qui glisse à la septième position avec 14 unités.

Cette contre performance du MOC a profité à l'US Chaouia, qui se hisse au

sixième rang après son succès à domicile (2-0) devant le HB Chelghoum Laïd (8e, 13 pts). Dans la dernière rencontre, disputée ce samedi, l'IRB Ouargla (8e, 13 pts) a battu (1-0) la lanterne rouge l'US Souf (5 pts).

GROUPE CENTRE-OUEST : LE RC KOUBA À LA DEUXIÈME PLACE

Dans la poule Centre-Ouest, la deuxième partie des matchs de la 11e journée, a été marquée par la large victoire du RC Kouba dans le derby algérois, qui l'opposait à la JS El Biar (3-0). A la faveur de ce succès, le Raed rejoint la JSM Tiaret à la deuxième place du classement avec 20 points, alors que la JS El Biar glisse en sixième position avec 16 unités.

Toujours dans le haut du classement, l'ASM Oran (4e, 19 pts) a battu difficilement le SC Mecheria (1-0) et reste en course pour l'accession. De son côté, la NA Hussein-Dey a obtenu une précieuse victoire, sa deuxième de la saison, en s'imposant devant le WA Mostaganem (1-0). Grâce à ce succès, le NAHD (12 pts) s'est extirpé de la zone de relégation, désormais occupée par le MCB Oued Sly (10 pts), le CR Témouchent (8 pts) et le SC Mecheria (4 pts). La 11e journée de la poule Centre-Ouest, a débuté vendredi, avec le faux

pas du leader l'ES Ben Aknoun, accrochée par le MC Saida (0-0), tout comme son dauphin la JSM Tiaret, auteure d'un nul en déplacement contre le RC Arbaâ (1-1).

En dépit de ce faux pas, l'Etoile de Ben Aknoun (23 points), toujours invaincue avec un bilan de six victoires et cinq matchs nuls, conserve son fauteuil de leader, devant le RCK et la JSM Tiaret (20 pts), qui a longtemps cru à la victoire avant d'encaisser l'égalisation du RC Arbaâ dans le temps additionnel (90e+6e). Avec ce nul, le MC Saida (12e, 12 pts) reste coincé dans le ventre mou du classement, tout comme le RC Arbaâ (10e, 13 pts).

Derrière le duo de tête, le promu l'US Bechar Djedid a renoué avec le succès après deux défaites et un match nul, en dominant à domicile le MCB Oued Sly (3-1) et occupe la cinquième place du classement avec 17 points.

Pour sa part, le GC Mascara (6e, 16 pts) s'est incliné (1-0) face à l'ESM Koléa, qui remonte au neuvième rang avec 14 points. Dans la dernière rencontre disputée, vendredi, le SKAF Khemis Miliana (10e, 13 pts) qui vient de se séparer de son entraîneur Hocine Achoui, a battu (1-0) le CR Témouchent, plus que jamais en danger en occupant la 15e place avec huit points seulement au compteur.

R.S

KAYAK/CANOË ET PARA-CANOË - CHAMPIONNATS ARABES 2024 (1RE JOURNÉE)

L'Algérie décroche 23 médailles dont 9 en or

La sélection algérienne a remporté 23 médailles (9 or, 9 argent et 5 en bronze), samedi lors de la première journée des Championnats arabes 2024 (22-24 novembre) de Canoë-Kayak et de Para-Canoë qui se déroulent en Tunisie, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne des Sociétés d'Aviron et de Canoë Kayak (FASACK).

Les neuf médailles d'or ont été l'œuvre du duo Meroua Oualah-Dounia Bekhtaoui (double juniors/200 m et 1000m), Brahim Guendouz (200 mètres/K1), Aya Ferfad (200 m individuel seniors), Aya Ferfad-Arabi Anfel (200 m double seniors), Aya Ferfad-Meroua Oualah (1000 m double/seniors), Abdallah Boukazoula-Racim Aliane (200 m et 1000 m double/juniors) et Abdallah Boukazoula (200 m juniors).

Dirigées par l'entraîneur Malek Azaïoun, les sélections nationales se composent de neuf athlètes messieurs et sept dames, alors que Brahim Guendouz, médaillé de bronze aux Jeux paralympiques de Paris 2024, représente l'Algérie en Para-Canoë.

Les 17 athlètes sélectionnés : Messieurs : Abdellah Djellouli, Ayoub Haïdra, Ryad Bentouati, Sid-Ali Belaïdi, Ali Merzougui, Wassim Boukazoula, Racim Aliane, Abdallah Rachedi et Ayoub Boukazoula.

Dames : Aya Ferfad, Anfel Arabi, Kawther Delmi, Chanez Slimani, Amel Ferguen, Meroua Oualah et Dounia Bekhtaoui. Para-Canoë : Brahim Guendouz.

R.S

FOOT / JEUX AFRICAINS MILITAIRES-2024

L'équipe nationale remporte la médaille d'or en battant le Cameroun 1-0

La sélection nationale militaire de football a remporté une médaille d'or en battant son homologue du Cameroun sur le score d'un but à zéro (1-0) samedi, lors des Jeux Africains Militaires qu'abrite Abuja (Nigéria), finale de cette deuxième édition, qui se poursuivra jusqu'au 30 novembre, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. L'unique but algérien a été inscrit par Marouane Benzid. 109 mn.

Les Jeux Africains Militaires (AMGA), qui se déroulent au Nigéria, représentent la plateforme sportive par excellence, sous le thème "Renforcer la coopération militaire par le sport". Ces jeux unissent les athlètes militaires d'élite d'Afrique de quelque 25 pays, pour mettre en valeur leurs compétences, leur endurance et leur esprit d'équipe, dans 19 disciplines sportives.

R.S

PRÉSIDENTIELLE EN URUGUAY

Le scrutin s'annonce serré

Les Uruguayens sont appelés aux urnes dimanche pour décider si José "Pepe" Mujica doit revenir au pouvoir après cinq ans de gouvernement du président Luis Lacalle Pou. L'ex-professeur d'histoire Yamandu Orsi, issu de la coalition de gauche Frente Amplio, est opposé à l'ancien vétérinaire Alvaro Delgado, du même parti Parti National de droite que M. Lacalle Pou, membre de la coalition de centre-droit au pouvoir depuis 2020. M. Orsi a fini largement en tête du 1er tour le 27 octobre avec 43,9% des voix, devant M. Delgado (26,8%) qui dispose cependant du réservoir de voix d'Andrés Ojeda, du parti Colorado (centre-droit), arrivé en troisième position (16%). Trois instituts de sondage donnent M. Orsi gagnant, mais talonné par M. Delgado avec lequel l'écart se réduisait dans les derniers jours avant le vote, alors que de 5 à 8% des personnes interrogées se disent encore indécises. Le scrutin s'annonce serré, comme en 2019, quand M. Lacalle Pou l'a emporté pour quelque 30 000 voix sur 2,5 millions d'inscrits. La gauche a misé sur sa figure tutélaire, José "Pepe" Mujica, l'ancien président (2010-2015) et ex-guerillero torturé et emprisonné sous la dictature (1973-1985), pour revenir au pouvoir après les années Tabaré Vazquez (2005-2010, puis 2015-2020) qui avaient mis fin à l'hégémonie de droite et de centre-droit. Des élections générales concomitantes du 1er tour ont vu le Frente amplio remporter 16 des 30 sièges du Sénat et 48 des 99 sièges de la Chambre des députés. (APS)

SOUDAN

L'armée affirme avoir repris le contrôle d'une capitale régionale clé



L'armée soudanaise affirme avoir repris le contrôle de Sinja, une ville-clé située au sud de Khartoum, la capitale. Sinja, une capitale régionale, était depuis

taires du général Hemedti. « Sinja est revenue dans les bras de la nation » : c'est en ces termes que le ministre de l'information du gouvernement soudanais a fait part de la nouvelle.

Sinja a été « libérée » se félicite également l'armée régulière soudanaise, qui a diffusé ce samedi sur les réseaux sociaux des images filmées selon elle à l'intérieur de la principale base de la ville.

Sinja, capitale de l'État de Sennar, est une ville importante dans le conflit en cours, car elle est située sur une route stratégique qui permet, quand elle n'est pas occupée, de relier entre elles

les zones que contrôle l'armée dans l'est et dans le centre du pays.

Le général Burhan s'est d'ailleurs rendu ce samedi 23 novembre dans la ville de Sennar, à 60 km plus au nord, pour « célébrer » cette libération. Les deux villes, Sennar et Sinja étaient tombées aux mains des paramilitaires en juin après une offensive éclaire.

Cela a entraîné la fuite de plus de 700 000 Soudanais, selon l'ONU.

Quant à ceux restés sur place, ils auraient subi ces derniers mois des exactions de la part des paramilitaires, selon des témoignages recueillis par plusieurs ONG.

COLOMBIE

L'ELN conditonne le cessez-le-feu à une normalisation des négociations

La guérilla colombienne de l'Armée de libération nationale (ELN) respectera un « cessez-le-feu » lorsque le cycle « normal » des négociations avec le gouvernement de Gustavo Petro reprendra, a déclaré samedi son négociateur en chef Pablo Beltran, lors d'une réunion à Caracas. « Nous avons dit qu'il y aurait un nouveau cessez-le-feu quand +la table de négociation+ reprendra son cycle normal de fonctionnement. Pour cela nous devons sortir du gel dans lequel nous nous trouvons », a déclaré sur X M. Beltran, qui avait annoncé le 7 novembre la reprise des négociations, paralysées depuis septembre. « Il y aura de nouveaux accords lorsque nous aurons réglé le non-respect des anciens accords, car sinon nous commençons à avancer avec une +table+ qui travaille avec les pieds dans la boue, sur des choses fausses. Voilà où nous en sommes », a poursuivi M. Beltran, évoquant les réunions qui ont lieu à Cara-

cas depuis mardi. Selon M. Beltran, les parties avancent dans un nouveau modèle de négociation avec un processus de « critique et d'autocritique ». Les différentes étapes du dialogue de paix entre gouvernement colombien et l'ELN se tiennent alternativement au Mexique, à Cuba et au Venezuela. Le gouvernement et la guérilla ont convenu début novembre à Caracas de reprendre les négociations de paix suspendues depuis septembre. Auparavant, la dernière rencontre entre les parties remontait au mois de mai à Caracas. L'ELN, en armes depuis 1964, a intensifié son offensive depuis début août, lorsqu'elle a décidé de ne pas reprendre une trêve en vigueur depuis 2023. L'armée colombienne a également repris ses opérations contre les rebelles. Le président Petro s'est engagé à sortir par le dialogue de six décennies de conflit armé et négocie depuis avec la plupart des organisations armées du pays.

AGGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Les tentes des réfugiés inondées par les eaux de pluie

Le département de la Défense civile de Gaza a annoncé, hier, que les tentes des réfugiés palestiniens avaient subi de graves dégâts et étaient inondées par les eaux de pluie, ce qui a aggravé leur souffrance humanitaire.



Mahmoud Bassal, porte-parole de la Défense civile, a déclaré dans un communiqué : « Les pluies tombées ce matin ont causé de graves dégâts aux tentes abritant des milliers de déplacés, l'eau s'est infiltrée à l'intérieur, ce qui a entraîné la destruction de leurs effets personnels et matelas. » Bassal a précisé que « les dégâts ont été particulièrement importants dans plusieurs endroits, notamment le camp de réfugiés du stade Yarmouk, le parc de la municipalité de Gaza, le camp de la plage, ainsi que certaines écoles et d'autres zones au centre et au sud de la bande de Gaza. »

Il a ajouté, s'inquiétant : « Quelle sera la situation si les pluies continuent à tomber fortement, alors que les tentes des déplacés ont à peine résisté aux pluies légères ? La situation actuelle est un véritable avertissement de catastrophe humanitaire si aucune intervention urgente n'est effectuée. » Bassal a appelé la communauté internationale et l'ONU à intervenir rapidement pour sauver les déplacés, en demandant la fournit de tentes de remplacement ou de caravanes pour les héberger et les protéger des dommages causés par la saison des pluies.

Face à la situation, de nombreux Palestiniens déplacés se réfugient dans des écoles,

des maisons de proches ou de connaissances, et certains montent des tentes dans les rues, les écoles ou dans d'autres lieux comme les prisons ou les parcs d'attractions, dans des conditions humaines extrêmement difficiles où l'eau et la nourriture manquent, et où les maladies se propagent. Selon le bureau de la presse gouvernementale, le nombre de déplacés internes dans la bande de Gaza depuis le début de l'offensive israélienne a atteint deux millions de personnes sur un total de 2,3 millions de Palestiniens vivant dans la région.

SEPT PALESTINIENS TOMBÉS EN MARTYRS

Au moins sept Palestiniens sont tombés en martyrs, dont quatre enfants, et d'autres ont été blessés dimanche, dans des frappes aériennes de l'armée sioniste sur les camps d'Al-Maghazi et d'Al-Bureij, au centre de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne (Wafa). Deux enfants palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés à la suite du bombardement par les forces d'occupation d'une maison dans le camp d'Al-Maghazi, au centre de la bande de Ghaza,

souligne Wafa, qui fait également état d'un autre martyr et trois blessés dans un tir de drone sur une tente abritant des personnes déplacées du même camp.

Par ailleurs, quatre Palestiniens sont tombés en martyrs, dont les deux soeurs, tandis que leur mère et deux autres filles ont été grièvement blessées suite à un bombardement de l'armée sioniste sur une maison dans le camp de Bureij, ajoute la même source. Au nord-ouest de la ville de Ghaza, des équipes d'ambulanciers et de secours ont récupéré les corps de deux martyrs dans la région d'Al-Saftawi, tandis que les forces d'occupation ont tiré à balles réelles dans plusieurs localités, à l'est de Khan Younes, au sud de la bande de Ghaza.

Plusieurs Palestiniens ont également été blessés, dont certains grièvement, après que les forces d'occupation ont visé un rassemblement de Palestiniens près de l'école Al-Aqqad à Khirbet Al-Adas, au nord de la ville de Rafah, au sud de la bande de Ghaza. Samedi soir, l'armée sioniste a de nouveau pris pour cible l'hôpital Kamal Adwan dans la ville de Beit Lahia, au nord de la bande de Ghaza, où elle a bombardé la principale station d'oxygène, faisant plusieurs blessés parmi les membres du personnel médical.

R.I

LIBAN

Plus de 50 martyrs dans des raids sionistes

Plus de 50 personnes sont tombées en martyres samedi dans des frappes sionistes au Liban, notamment à Beyrouth, selon le ministère de la Santé. Avant l'aube, les habitants de Beyrouth se sont réveillés au bruit de grosses explosions, après des frappes sionistes qui ont détruit un immeuble dans le quartier de Basta, en plein cœur de Beyrouth, provoquant un énorme cratère. Le ministère libanais de la Santé a fait état en soirée d'au moins 20 martyrs et

66 blessés, précisant qu'il s'agissait d'un bilan provisoire. Plusieurs frappes sionistes ont également visé la banlieue sud de Beyrouth, selon l'Agence nationale d'information (ANI). Au moins 38 personnes sont par ailleurs tombées en martyrs dans des frappes sionistes dans l'est et le sud du Liban, selon le ministère libanais de la Santé. Depuis le 8 octobre 2023, plus de 3.670 personnes sont tombées en martyrs au Liban, selon le ministère de la Santé, la

plupart depuis le 23 septembre dernier. Au Liban, des dizaines de milliers d'habitants ont également été déplacés. Par ailleurs, dans la bande de Ghaza, l'armée sioniste a mené de nouveaux bombardements qui ont fait 19 martyrs, selon la Défense civile. Samedi, le président turc Recep Tayyip Erdogan a salué la "décision courageuse" de la Cour pénale internationale qui a émis des mandats d'arrêt contre Benjamin Netanyahu et son ex-ministre de la Dé-

mandats d'arrêt internationaux contre Netanyahu et Gallant

Borrell appelle les Etats membres de l'UE à appliquer la décision de la CPI

Les Etats membres de l'Union européenne (UE) sont tenus d'appliquer les mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale (CPI) à l'encontre de deux responsables de l'entité sioniste, a déclaré samedi soir Josep Borrell, haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

"Les Etats qui ont signé la Convention de Rome sont tenus d'appliquer la décision de la Cour. Ce n'est pas facultatif", a déclaré M. Borrell à l'issue d'un atelier organisé à Nicosie (Chypre) où il effectuait une visite officielle dans le cadre d'un périple régional.

Borrell a insisté : "Les mandats d'arrêt émis par la Cour doivent être exécutés par tous les membres de l'UE. Et s'ils ne le faisaient pas, il y aurait un cas juridique de non-respect de l'obligation légale".

Après Chypre, M. Borrell se rendra au Liban dimanche dans le cadre de sa tournée au Moyen-Orient, pour une série d'entretiens bilatéraux avec des dirigeants libanais et des représentants des Nations unies.

Jeudi dernier, la CPI avait émis deux mandats d'arrêt internationaux contre le "chef du gouvernement" d'occupation sioniste, le dénommé Benjamin Netanyahu et son ancien "ministre" de la Défense, Yoav Gallant, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Ghaza ou l'agression sioniste génocidaire se poursuit depuis le 7 octobre 2023, faisant jusqu'à présent au moins 44.211 martyrs et 104.567 blessés, pour la plupart des femmes et des enfants.

LA SUISSE RESPECTERA SON OBLIGATION DE COOPÉRATION AVEC LA CPI

L'Office fédéral de la justice (OFJ) suisse a indiqué que le gouvernement respectera son obligation de coopération avec la Cour pénale internationale (CPI) concernant l'arrestation des deux responsables sionistes, visés depuis jeudi par un mandat d'arrêt international, s'ils venaient à se rendre sur son territoire.

Dans une déclaration aux médias, l'OFJ a précisé que "la Suisse devrait en principe arrêter Netanyahu à son arrivée éventuelle en Suisse", notant qu'une telle mesure sera notamment applicable une fois que la CPI aurait transmis une demande d'arrestation à la Confédération helvétique.

L'Union européenne (UE) a appelé les Etats parties au Statut de Rome à respecter les décisions de la Cour pénale internationale (CPI) concernant l'émission de deux mandats d'arrêt contre deux responsables de l'entité sioniste pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Ghaza.

R.I

fense Yoav Gallant, accusés de crimes contre l'humanité et crimes de guerre à Ghaza.

L'entité sioniste a mené une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent qui a fait au moins 44.176 martyrs, en majorité des civils, selon les autorités palestiniennes de la santé.

R.I

LE SALON NATIONAL DES BEAUX-ARTS "ABDELKADER GUERMAZ" À MASCARA

30 artistes de 20 wilayas à la 16^e édition

La 16^e édition du Salon national des arts plastiques "Abdelkader Guermaz" sera inaugurée, ce lundi, à la Maison de la Culture "Abi Ras Ennaceri" de Mascara, sous le slogan "Novembre glorieux... Fidélité et renouveau".

Cette manifestation, organisée par la Maison de la Culture dans le cadre des célébrations commémorant le 70^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Libération, verra la participation de plus de 30 artistes plasticiens amateurs et professionnels représentant 20 wilayas du pays.

Ce rendez-vous culturel de trois jours permettra de visiter un ensemble de peintures à l'huile et de sculptures abordant des thèmes variés.

La première journée de la manifestation sera marquée par l'exposition, au hall de la Maison de la culture, une centaine d'œuvres picturales, ainsi que des sculptures, dont la thématique s'articule sur la mise en valeur du long combat du peuple algérien pour le recouvrement

de son indépendance. A cette occasion, plusieurs activités sont programmées, dont un atelier de formation aux beaux-arts au profit des artistes amateurs, et un concours de la meilleure peinture à l'huile participant à cette édition, qui sera évaluée par un jury spécialisé composé d'artistes professionnels.

D'autre part, les organisateurs de cette manifestation ont également inclus, au programme de cette manifestation culturelle, une visite au profit des participants, qui auront à cette occasion à soiffrir une immersion dans l'histoire de la région de Mascara, en visitant les principaux sites ayant abrité les batailles qui avaient opposé l'armée de l'Emir Abdelkader et les troupes de l'armée coloniale française, ainsi que les sites de Sidi Kada et le siège



de Commandement de l'armée du fondateur de l'Etat algérien moderne. A signaler que l'artiste de renom Abdelkader Guermaz dont le salon national des arts plastiques porte son nom depuis sa création en 2006, est né le 1919 à Mascara. Il a vécu avec sa famille à Oran où il avait fait ses

études à l'Ecole des beaux-arts entre 1937 et 1940 avant de s'installer à Paris en 1961. Ce peintre a acquis une grande notoriété dans le monde des arts plastiques. Les ventes de ces toiles étaient ses principales sources de revenu. Il est décédé en 1996.

R.C

CONCOURS INTERNATIONAL DE LA MINIATURE ET DE L'ENLUMINURE À TLEMCEN

Deux artistes d'Algérie et du Pakistan lauréats

Deux artistes d'Algérie et du Pakistan ont remporté le premier prix du concours international de la miniature et de l'enluminure, organisé dans le cadre de la 14^e édition du Festival culturel international dédié à ces arts, clôturée samedi soir, au Palais de la Culture Abdelkrim Dali de Tlemcen.

La première place en art de la miniature a été décernée à Hamaza Fawzi d'Algérie, alors que le Pakistanais, Ahmed Waqar, a remporté le premier prix du concours de l'art de l'enluminure. La deuxième place en

art de la miniature a été attribuée à Kasimov Obeidullah d'Ouzbékistan, suivi par Houha Nawal d'Algérie. Concernant l'enluminure, l'artiste iranienne, Darya Novin, s'est classée deuxième. La troisième place est revenue à l'algérienne Aiouane Moundir. Par ailleurs, les meilleures œuvres présentées lors de cette édition ont été sélectionnées parmi 23 en miniature et enluminure, par un jury composé d'artistes d'Algérie, du Koweït et de Turquie. La cérémonie de clôture a été également marquée par des hommages

rendus au jury ainsi qu'à l'invitée d'honneur de cette édition, l'artiste japonaise Mikasa Koshi et à l'artiste algérienne, Jazia Cherih. En outre, un documentaire sur cette édition a été projeté, suivi de partitions de musique sur le luth, exécutées par l'artiste Mustapha Bechelaghem.

Ce festival culturel international, organisé quatre jours durant, a enregistré la participation de 47 artistes de 18 pays présentant environ 140 œuvres d'art, selon le commissariat de l'événement.

R.C

Nâama: Un colloque sur "Le rôle des institutions spécialisées dans la promotion de la langue arabe"

Le rôle des institutions spécialisées dans la promotion de la langue arabe sera le thème d'un colloque scientifique, prévu le 27 novembre courant à l'initiative du Centre universitaire, Salhi Ahmed, de Nâama.

Organisé par le Laboratoire du patrimoine culturel du Sud-Ouest algérien à la lumière de la critique contemporaine des wilayas de Nâama et d'El Bayad relevant de l'Institut des lettres et des langues du Centre universitaire de Nâama, ce colloque vise à mettre en relief des stratégies pédagogiques modernes et leur efficacité dans l'enseignement de la langue arabe à différents niveaux. Cette rencontre, à laquelle participeront des enseignants spécialisés en langue et littérature arabes de plusieurs universités du pays, s'inscrit dans le cadre des festivités de célébration du mois de la langue arabe, qui se poursuivront jusqu'au 18 décembre coïncidant avec la Journée mondiale de la langue arabe, célébrée le 18 décembre de chaque année. Le colloque s'articulera autour de 5 axes principaux, dont "Les efforts du Haut Conseil de la langue arabe au service de la langue du +Dhad+ et de sa promotion".

Les participants discuteront également de thématiques abordant, entre autres, "Les académies de la langue arabe, leurs projets et leurs objectifs fonctionnels pour l'évolution de la langue arabe en termes de terminologie et d'usage", le "Rôle des centres scientifiques et leur impact culturel sur le développement des recherches en langue arabe" et "Le rôle des laboratoires scientifiques et des programmes des institutions internationales dans la promotion des recherches en langue arabe".

R.C

Alien Earth : La série arrive à l'été 2025 sur Disney+

Disney+ a levé le voile sur sa prochaine série mêlant horreur et science-fiction inspirée de la franchise culte Alien, "Alien: Earth". Crée par Noah Hawley, cette série d'horreur et de science-fiction s'inscrit dans l'univers culte d'Alien, tout en proposant une approche inédite autour du mythe de la créature et le lore qui va avec. Le point de départ ? Un mystérieux vaisseau spatial qui s'écrase sur Terre. Une jeune femme, accompagnée d'un groupe de soldats, découvre rapidement que ce crash cache bien plus qu'il n'y paraît. Leur exploration des débris les conduit face à une menace extraterrestre redoutable, incarnée par des formes de vie prédatrices et terrifiantes. Mais l'intrigue ne s'arrête pas à une simple lutte pour la survie. Les décisions prises par l'équipe face à cette découverte pourraient bien bouleverser l'avenir de la planète entière. Cette combinaison entre tension psychologique, science-fiction et horreur promet une expérience intense pour les spectateurs. Attendue pour 2025 en exclusivité sur Disney+, Alien: Earth réunit à son casting Sydney Chandler, Alex Lawther, Timothy Olyphant, Essie Davis, Babou Ceesay. La série marquera le retour de Noah Hawley, connu pour ses créations audacieuses et narratives, comme Fargo ou Legion, dans un univers complexe et riche. Avec son teaser intriguant dans lequel on ne voit que la mythique créature, Alien: Earth semble prête à ravisir les fans de la saga tout en attirant une nouvelle génération de spectateurs.

N.C

Criminal Squad: Pantera se dévoile dans une nouvelle bande annonce

Metropolitan Films a dévoilé une nouvelle bande annonce de "Criminal Squad: Pantera", film d'action avec Gerard Butler et O'Shea Jackson Jr. Synopsis : La suite des aventures de "Big Nick" O'Brien qui traque les méchants dans les rues d'Europe et se rapproche de la capture de Donnie. Pendant ce temps, ce dernier s'est laissé entraîner dans le monde dangereux des voleurs de diamants et de la mafia des Panthères. Dans "Criminal Squad: Pantera", le shérif Nick O'Brien (Gerard Butler) et Donnie Wilson (O'Shea Jackson Jr.), le cerveau derrière le braquage audacieux de la Réserve Fédérale, forment une alliance inattendue. Ensemble, ils préparent un nouveau coup spectaculaire en Europe. Tandis que Nick et Donnie unissent leurs forces pour réaliser le casse du siècle, ils doivent naviguer entre confiance fragile et trahisons potentielles, dans une course effrénée contre la mort. Réalisé par Christian Gudegast, "Criminal Squad: Pantera" est attendu pour 8 janvier 2025 dans les salles avec Gerard Butler ("Big" Nick O'Brien), O'Shea Jackson Jr. (Donnie Wilson), Michael Bisping (Connor), Salvatore Esposito (Slavko), Ori Shuka (Dushkojet Evin Ahmad (Jovanna). Criminal Squad: Pantera de Christian Gudegast avec Gerard Butler et O'Shea Jackson Jr., est attendu pour le 8 janvier 2025 au cinéma.

N.C

Tunisie: ouverture des Journées Théâtrales de Carthage

La 25^e édition des Journées Théâtrales de Carthage (JTC) a été ouverte, samedi soir, au cours d'une cérémonie officielle organisée, au Théâtre municipal de Tunis. Les questions humanitaires sont au cœur de cette édition ayant pour slogan "Le théâtre de toutes les résistances... l'art de la vie". La guerre dans les Territoires palestiniens occupés et notamment dans la Bande

Ghaza ainsi qu'au Liban sud sont au cœur de la programmation. Dans ce contexte, la soirée a été marquée par une prestation de l'artiste guitariste et compositeur palestinien Shadi Zaqtan. Organisé du 23 au 30 novembre 2024, à Tunis, le festival des JTC 2024 présente une sélection de 125 spectacles issus de 32 pays arabes, africains et d'ailleurs. 12 spectacles sont dans la

compétition officielle, exclusivement destinée aux structures théâtrales professionnelles, arabes et africaines. Le théâtre syrien, la cause palestinienne et la guerre contre la Bande de Ghaza et le Liban sont au cœur de la programmation des JTC 2024 pour une semaine riche en spectacles et autres rendez-vous autour du théâtre arabe et africain.

R.C

ITÉLÉ

TF1 Cat's Eyes

21h10



Quentin confie ses craintes et ses soupçons à Tamara. Leur conversation est interrompue lorsque le jeune policier est appelé par un collègue au sujet d'une vidéo pouvant identifier la voleuse.

france·2 Les invisibles

21h05



Le cadavre d'un homme d'une cinquantaine d'années est découvert dans un champ : il a une cheville cassée par un piège à loup, une épaule déchirée et une balle l'a transpercé.

france·3 Jusqu'à la garde

21h05



Miriam et Antoine sont en plein divorce. Mais même devant la juge, ils ne parviennent pas à se mettre d'accord. Pour être tranquille.

CANAL+ Hippocrate

21h09



Sans prévenir son chef de service, Chloé a décidé d'utiliser les locaux de l'ancien service des explorations fonctionnelles pour l'hospitalisation des patients refusés par les autres hôpitaux.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général
Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA**

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis
à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque réclamation

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

VISION



C 8 Commissaire Magellan

21h20



Héritière d'une cristallerie de prestige, Camille participe à une fête organisée par son frère ainé. La jeune femme veut renouer les liens avec sa famille après un exil de vingt ans aux États-Unis.

W9 Die Hard : belle journée pour mourir



Un prisonnier russe menace de révéler des informations sur Viktor Chagarin, un politicien corrompu et une menace pour la paix mondiale.

Tmc Léon

21h25



Un tueur à gages répondant au nom de Léon prend sous son aile Mathilda, une petite fille de 12 ans, seule rescapée du massacre de sa famille.

Fâchée, Madonna est très en colère contre les producteurs de son biopic



Dans un post Instagram explosif, la reine de la pop a exprimé son ras-le-bol face aux pressions des studios pour réduire ses ambitions autour de "Who's That Girl", le biopic sur sa vie. Après quatre ans de travail acharné, Madonna est bien décidée à raconter son histoire sans concessions, quitte à défier producteurs, agents et conventions. "Après des jours de lutte à Los Angeles, à écouter les producteurs et agents me dire pourquoi je ne pouvais pas faire mon film - sur lequel je travaille depuis 4 ans !!! - réduire, diminuer l'échelle, penser plus petit, disent-ils, j'ai réalisé que tout dans ma vie allait être un défi", a-t-elle écrit. Pour Madonna, pas question de céder. Pas de racourcis, pas de concessions, et encore moins de compromis. Elle est bien décidée à raconter sa vie comme elle l'entend, sans filtre ni version édulcorée.

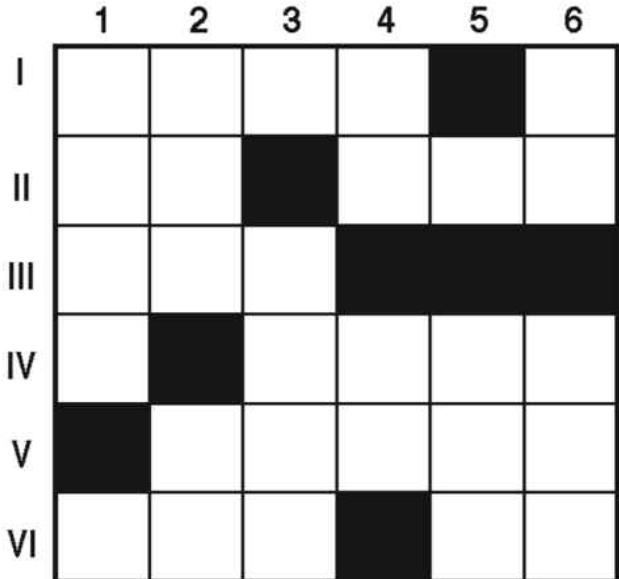
Prévu pour retracer la carrière phénoménale de l'artiste, le biopic doit mettre en scène Julia Garner dans le rôle principal. Mais le chemin pour arriver à l'écran est semé d'embûches. Après plusieurs versions du scénario, écrites notamment par Diablo Cody et Erin Cressida Wilson, Madonna a fini par reprendre elle-même les rôles en signant une version qu'elle considère fidèle à sa vision. "Je ne peux pas faire ça normalement", a-t-elle martelé sur Instagram.

Dans son message, Madonna explique que ces épreuves ne font que renforcer sa détermination: "Ce m'oblige à penser en dehors des sentiers battus. Je n'avais pas une vie normale, je ne peux pas raconter mon histoire de manière normale. Si vous voulez quelque chose dans la vie, l'univers entier conspirera pour vous aider à l'obtenir."

Après avoir passé du temps avec ses amis créatifs, elle a trouvé un nouvel élan. Le mot d'ordre : oser encore plus. Pour elle, il ne s'agit pas seulement de cinéma, mais de survie artistique.

Madonna s'interroge même sur le format de son projet. Une série ? Un long métrage ? Rien n'est encore figé, mais elle reste catégorique : rien ne sera laissé au hasard.

Nombres croisés



HORIZONTALEMENT

- I. Une année révolutionnaire. II. Un département bien connu des rappeurs français. Début du règne de la dynastie capétienne. III. Début de l'Hégire, point de départ du calendrier musulman. IV. En mètres, la longueur d'un mille nautique. V. En lieues, la longueur d'un voyage sous-marin. VI. Carré de 11. Quelques année de mariage pour des noces de saphir.

VERTICIALEMENT

1. Une année importante pour la décolonisation. 2. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Un chiffre qui rappelle les flics. 3. Le vrai début du XXIIème siècle. 4. Presque cent. L'âge limite des cardinaux pour voter lors d'une élection papale dans un conclave. 5. Un nombre fétiche pour une célèbre paire de jeans. 6. Cube de 3. Un petit modèle de la gamme Peugeot.

Grille muette N° 1050

| | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | |

Horizontalement

- 1 Ont donc la tête basse.2 Des grammes pour des litres...3 Élégante jeune femme riche d'un temps passé.- Petit frère d'Erasmus.4 N'est pas le fruit d'une expérience.- Sont placées pour un avoué.5 Des socialistes d'un temps passé.- N'est encore pas aboli.6 Papa d'Albion.- Manifold.7 Gaves.- Régime de neutre.- Élément de Crookes.8 Chando.- Fondue dans Maasgouw.9 Tae-dium vitae.10 Physostigmine.- Infiniment peu de temps.

Verticalement

- 1 Ici, pas ailleurs.2 Prennent du recul.3 Canivettiste en personne.4 Mesures en acoustique.- Radar embarqué ou complice de Mirès.5 Fait partie des issues.- Capitale de l'Arménie en l'an mil.6 Faisait du calibrage.- Provoque des larmes.7 Peut être explicatif.- Le Chevalier Déshérité.8 Petites coupures grecques.- Le madrilène ou le sémité.9 Figure géniale de l'architecture comme du cinéma, de père en fils.10 Ont une certaine licence.

Mots croisés grille N° 1050

| | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | |

Horizontalement

- 1 Comme des mules.2 Illustré (connu ou inconnu).3 Espèces de pies-grièches.4 Sans choeurs.- Exhalai... son.5 Les exhalaisons sulfureuses du Vésuve ont détruit l'Ancien.- Reine de Bharat.6 Noé était son arrière-grand-père.- Figure dans l'espace.7 Île vanuatuane.- Pour les Yoruba, c'est lui qui a la main verte !8 Des étudiants socialistes de 1968 mais panéthiopiens.9 Engagèrent dans leur parti.10 Tonne pour cinquante.

Verticalement

- 1 Réparés par les louanges ?2 Contrôle de conformité.3 Plutôt démocrate.4 Garde-boeufs.- Éole était son arrière-grand-père.5 Jaunisse.- Circule en Roumanie.6 Le sang de son sein aurait donné leur couleur aux framboises.- Réponse improvisée au coro.7 Corrompras.- Dans le milieu de l'antiterroïsme.8 A succédé à Mère Teresa.- Les couleurs japonaises selon Arthur.9 Ne louions certainement pas, bien au contraire.10 Fait l'audience.- Métalloïde.

Saisie de plus de 56.000 comprimés psychotropes

Les services des douanes ont saisi plus de 56.000 comprimés psychotropes retrouvés à bord d'un véhicule touristique appartenant à un voyageur au port d'Alger, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale des douanes. "Dans le cadre des opérations de contrôle douanier relatives à la circulation transfrontalière des voyageurs depuis et vers le territoire national, les agents de l'Inspection principale de contrôle des voyageurs relevant de l'Inspection divisionnaire des Douanes d'Alger dans le territoire de compétence de la Direction régionale des douanes d'Alger port, ont procédé, après contrôle d'un bateau en provenance du port de Marseille (France) vers le port d'Alger Yacéf Saâdi, à la saisie de 56.200 comprimés de type "ecstasy" qui étaient soigneusement dissimulés dans la roue de secours d'un véhicule touristique appartenant à un voyageur", a précisé la même source. Cette opération reflète "la vigilance et le professionnalisme des agents des douanes algériennes et leur mobilisation permanente dans la lutte contre toutes les formes de commerce illicite transfrontalier, dans le souci de préserver la santé et la sécurité des citoyens et de maintenir l'ordre public", a conclu le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

10 morts et 243

blessés en 24 heures

Neuf personnes sont décédées et 216 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus en 24 heures à travers le pays, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'In Salah avec deux décès, suite au renversement d'un véhicule sur la RN N 01, commune et daira d'In Salah.

Hier à Hamma Bouziane, dans la wilaya de Constantine, une jeune fille est décédée et 27 autres personnes ont été blessées dans un carambolage entre 3 véhicules de tourisme, 1 camion et 1 bus de transport de voyageurs (Constantine-Mila),

a indiqué la direction de la Protection civile. Les éléments des 2 unités secondaires de ce corps constitué des communes de Hamma Bouziane et de Didouche Mourad, soutenus par les équipes de l'unité Sissaka Selimana et du poste avancé du polygone (Constantine), sont intervenus pour cet accident qui s'est produit sur la route nationale (RN) 27 plus exactement au niveau du rond-point Cherakat situé à la même commune, causant la mort d'une jeune fille âgée de 20 ans, après leur évacuation à l'établissement public hospitalier (EPH) de la commune de Didouche Mourad, a précisé le chef du service de prévention à la direction de la protection civile, le commandant Abderrahmane Lagrada. Les autres victimes ont été acheminées vers la même structure de santé pour les soins médicaux nécessaires, après les premiers secours prodigués par un médecin pompier, encore soulaïma mère source, en ajoutant que 2 camions anti-incendie, 7 ambulances ainsi que 31

éléments de la protection civile, tous grades confondus dont 3 officiers et 1 médecin, ont été mobilisés pour cette opération. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les causes et les circonstances exactes de cet incident.

M'SILA

Saisie de 5.967 comprimés psychotropes

Une quantité de 5.967 comprimés psychotropes a été saisie et 2 individus ont été arrêtés au cours d'une opération combinée entre les éléments des Douanes algériennes et de l'Armée nationale populaire (ANP), selon un communiqué publié, hier, par les services douaniers. Les agents de la brigade polyvalente des Douanes de

M'sila, relevant de l'inspection de Bordj Bou Arréridj, et ceux de l'Inspection divisionnaire du même corps à Sétif, sont parvenus à mettre en échec une opération de contrebande portant sur une quantité 5.967 comprimés psychotropes, précise le document. L'opération, lit-on également dans le communiqué, a été menée à la suite d'une "fouille manuelle minutieuse" d'un véhicule de tourisme sur le territoire de compétence de la brigade de M'sila, donnant lieu à la découverte et à la saisie de la quantité de drogue susmentionnée, ainsi qu'à l'arrestation de deux individus. Cette action s'inscrit dans le cadre des efforts concertés déployés par l'Etat pour lutter contre la contrebande et le trafic de stupéfiants, et protéger les citoyens contre les différentes formes de criminalité, "dans la continuité des efforts des équipes opérationnelles des Douanes algériennes sur le territoire de compétence de la direction régionale de Sétif qui englobe la wilaya de M'sila", a conclu le communiqué.

IJEL

Réouverture aux poids lourds de la partie effondrée de la RN-43

La partie effondrée, au niveau de la commune de Zaima Mansouria (Jijel), de la RN-43 reliant les deux wilayas de Jijel et Bejaïa a été rouverte, hier, à la circulation des véhicules poids lourds au terme des travaux de sa réhabilitation. "A compter de ce jour, les véhicules poids lourds peuvent emprunter ce tronçon en toute aisance", a indiqué dans une déclaration à la presse, le directeur local des travaux publics, Slimane Khelafa. Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour accélérer les travaux de réhabilitation de ce tronçon dont une partie de 100 mètres avait

connu un effondrement survenu au lieudit Boulekhmasse dans la commune de Zaima Mansouria en avril 2024, a ajouté le même responsable en indiquant que cet axe avait été rouvert "dans un délai record", soit en juillet passé, à la circulation des véhicules légers et est rouvert aujourd'hui (hier, ndlr) au trafic des poids lourds. Le même responsable a ajouté que seuls certains travaux simples restent à mener dans ce chantier et n'affecteront aucunement la circulation, invitant les conducteurs à respecter les règles de bonne conduite pour ne pas perturber le trafic.

BANQUES

Le CPA inaugure une nouvelle agence à Oran

Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA), a annoncé, hier, dans un communiqué, l'inauguration d'une nouvelle agence à Oued Tiebat, dans la wilaya d'Oran. Le directeur général du CPA, Ali Kadri, a procédé à l'inauguration de cette agence en présence de représentants des autorités locales et de cadres supérieurs de la banque. Avec l'ouverture de cette nouvelle agence, "le CPA réaffirme sa volonté d'assurer la qualité de ses services en plaçant le client au cœur de sa stratégie, et en travaillant dans cette optique pour lui offrir des conditions d'accueil à la hauteur de ses attentes", souligne-t-on dans le même texte.

L'ouverture de cette agence bancaire, rat-

tachée au groupe d'exploitation Oran ville, "marque l'intention du CPA de renforcer sa présence dans cette région aux multiples potentialités, dans l'objectif de soutenir les efforts des services bancaires et de s'imposer comme un partenaire financier de confiance, capable de soutenir les investisseurs dans la réalisation de leurs projets grâce à des offres de services financiers adaptés".

Outre les aspects liés aux conditions d'accès réservées aux clients dans cette agence, la banque propose à ses clients des produits et des services bancaires islamiques, couvrant toutes les catégories de clientèle, particuliers, professionnels ou entreprises, a ajouté la même source

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE MANAGEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

L'ouverture est prévue pour bientôt

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekroukh, a annoncé, hier, dans une allocution lue en son nom par le secrétaire général du ministère, Ali Boularbah, lors de la cérémonie d'ouverture de la 20e édition du Salon international des travaux publics (SITP) au Palais des expositions (Pins maritimes-Alger), l'ouverture dans les prochains jours de l'Ecole supérieure de management des travaux publics (ESMTP) à Sidi Abdallah (Ouest d'Alger). Il a souligné que le secteur "prépare le lancement des activités de ses nouvelles structures de for-

mation dans les tout prochains jours, à l'instar de l'ESMTP à Sidi Abdallah (Alger)". Il a affirmé que l'ESMTP "est la première structure du genre au niveau national", précisant qu'elle permettra de renforcer la formation continue en matière de gestion et de pilotage de grands projets dans le domaine des travaux publics et des infrastructures de base. Elle assurera également la formation des formateurs, la mise à niveau des cadres et la promotion des compétences dans divers spécialités demandées dans le secteur des travaux publics et des infrastructures de base, a-t-il ajouté.

EMIR ABDELKADER

Célébration grandiose du 192e anniversaire du premier serment d'allégeance



Un programme riche et varié a été élaboré à Mascara pour la célébration du 192ème anniversaire de la première allégeance (Moubaaya) à l'Emir Abdelkader (27 novembre 1832), a indiqué, hier, la direction de la Culture et des Arts. Préparé par plusieurs secteurs, ce programme comprend des expositions mettant en lumière le parcours de lutte du fondateur de l'Etat algérien moderne contre l'armée coloniale française, ainsi qu'une exposition d'objets ayant appartenu à cette figure historique, selon la même source. Le programme, qui s'étend sur cinq jours, comprend également des journées portes ouvertes sur les sites historiques témoignant de la résistance de l'Emir Abdelkader contre l'armée coloniale française, a-t-on fait savoir, soulignant que les activités prévues auront

lieu au siège de la circonscription archéologique du patrimoine culturel protégé de la wilaya. Par ailleurs, des visites pédagogiques ont été programmées au niveau des sites historiques et archéologiques liés à la résistance du fondateur de l'Etat algérien moderne, tels que Dar El Qiyada, la Mahkama (Tribunal de l'Emir) et la Zmala (la capitale itinérante) dans la commune de Ghriss. Ces visites sont programmées au profit des élèves des établissements scolaires, aux stagiaires des centres de formation, aux étudiants de l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara, ainsi qu'aux adhérents des établissements culturels et de jeunes, signale-t-on. Ainsi, des documentaires sur cette figure historique nationale seront projetés dans les établissements éducatifs, culturels, et de jeunesse, ainsi

qu'à l'université. Des concours intellectuels et culturels seront aussi organisés pour les enfants inscrits dans les institutions de jeunesse et culturelles. Le programme prévoit également des soirées poétiques autour de cet événement historique, ainsi que des conférences et des colloques devant être animés par des enseignants universitaires, portant sur la résistance de l'Emir Abdelkader face à l'armée coloniale française. Des ateliers de formation sur la mosaique archéologique seront organisés sous la supervision de la branche locale de la circonscription archéologique du patrimoine culturel protégé. En outre, des activités spécifiques en lien avec le premier serment d'allégeance à l'Emir Abdelkader se tiendront dans les mosquées et les zaouïas de la wilaya, ainsi que d'autres manifestations diverses.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH DOHR ASSER MAGHREB ICHA

06:05 12:35 15:14 17:35 18:59

Météo

Alger

Tiaret

Constantine

25

27

26

Tizi Ouzou

Béjaïa

Oran

25

24

24